

Commission du personnel

Procès-verbal de la séance du 28 mars 2022

Lieu :	Salle des Commissions, Attalens
Présent.e.s :	Mmes Isabelle Girardet, Isabelle Gabriel, Naïke Villard M. Marc Sonney
Excusé.e.s :	Mme Letizia Pizzuro et M. Loïc Pfister
Rédaction :	Isabelle Gabriel

Ordre du jour

1. Approbation du PV du 8 novembre 2021
2. Approbation et signature du règlement de la Compers
3. Présentation du flyer de la Compers
4. Assurances sociales – sujets pour la séance organisée par l'administration communale
5. Divers
6. Tour de table
7. Date et lieu de la prochaine séance

1. Approbation du PV du 8 novembre 2021

Marc ouvre la séance et excuse Letizia et Loïc, qui ne peuvent pas être présents.

Le PV de la séance du 8 novembre 2021 est approuvé. Il va être diffusé et mis sur le site internet.

2. Approbation et signature du règlement de la Compers

Le règlement est approuvé et signé par les personnes présentes. Isabelle (Ga) va contacter Loïc et Letizia pour qu'ils viennent le signer aussi. Il sera ensuite mis sur le site internet et transmis à l'administration communale et au Conseil communal.

3. Présentation du flyer de la Compers

Le flyer est validé par les personnes présentes et par Letizia (qui l'a fait auprès de Naïke).

Isabelle Ga va le mettre sur le site internet et le transmettre au CC et au RH.

La commission propose de joindre ce flyer avec la prochaine feuille de salaire à l'ensemble du personnel. Isabelle Ga regarde avec M. Praz si c'est faisable et le cas échéant transmettra les copies nécessaires à la caisse communale.

Ce flyer serait à remettre à chaque nouvel et nouvelle employé.e.

Marc remercie l'éditrice pour l'élaboration de ce flyer.

4. Assurances sociales – sujets pour la séance organisée par l'administration communale

La commission propose que les points suivants puissent être traités lors de la séance

- une présentation générale du 2^{ème} pilier, à quoi il sert, et qu'elles en sont les prestations, possibilités de rachat, quelles prestations possibles en cas de retraite anticipée.
- passer en revue le certificat LPP, afin de comprendre les informations qui y figurent.
- qu'est-ce que le taux de conversion ? Comment est placé l'argent des cotisations ?
- explications des déductions de la fiche de salaire, prestations en cas d'accident, maladies.

La commission pense qu'il faut effectivement mettre en place une séance.

5. Divers

Ras

6. Tour de table

Ras

7. Date et lieu de la prochaine séance

4 juillet à 13h30

COMMISSION DU PERSONNEL

Marc Sonney

Président

Isabelle Gabriel

Secrétaire